

Bourse de formation continue en recherche 2026

Règlement et description *

Objectif

Cette bourse est destinée à soutenir le développement de carrière dans le domaine des maladies rhumatismales et musculosquelettiques (RMD). Elle s'adresse à de jeunes chercheurs hautement motivés qui sont en formation postgraduée en rhumatologie ou qui ont récemment obtenu leur titre de spécialiste, et qui souhaitent s'engager dans la recherche en RMD.

La bourse soutient le lancement d'un projet de recherche innovant d'une durée minimale de six mois, en Suisse ou à l'étranger, permettant l'acquisition de solides compétences en recherche et la possibilité d'assumer ultérieurement la direction d'un projet.

La bourse peut être utilisée pour financer du temps de recherche protégé et n'implique pas nécessairement un changement d'établissement. Elle n'est pas exclusive, ce qui signifie qu'une candidature est possible même si d'autres sources de financement sont disponibles.

Choix du candidat

La bourse est destinée à un rhumatologue (en formation) âgé de moins de 40 ans, travaillant dans un hôpital Suisse, et ayant déjà accompli une année de formation spécialisée dans un centre universitaire. De plus, un emploi dans un hôpital Suisse doit être garanti au retour de l'année de recherche. Un candidat ne peut bénéficier de cette bourse qu'une seule fois.

Les rhumatologues qui ne sont pas titulaires d'une habilitation ou qui n'ont pas encore une carrière de recherche établie sont privilégiés lors de la sélection.

Les critères de sélection des candidats comprennent les points suivants :

- le profil du candidat
- le projet de recherche
- le lieu de réalisation du projet
- le potentiel de développement du candidat et de son projet

La sélection est effectuée par le comité scientifique, désigné par le comité de la Société Suisse de Rhumatologie. Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, un membre du jury ne peut voter pour un candidat qui effectue sa formation ou est employé dans son service. Si un seul candidat se présente, il doit être élu à l'unanimité par le comité scientifique en tenant compte de tous les critères de sélection.

*Pour une meilleure lisibilité, la forme masculine est utilisée pour les désignations de personnes et les mots principaux se rapportant à des personnes. Par souci d'égalité de traitement, les termes correspondants s'appliquent en principe à tous les sexes. La forme linguistique abrégée n'est utilisée que pour des raisons rédactionnelles et n'implique aucun jugement de valeur.

**Montant de la bourse et conditions générales**

- La Société Suisse de Rhumatologie, en collaboration avec ses sponsors, met à disposition un montant total de **CHF 47'500**.
- Le **thème du projet de recherche** est laissé au libre choix du candidat.
- **Les candidatures** peuvent être soumises à la Société Suisse de Rhumatologie **jusqu'au 15 juillet 2026**.
- La décision concernant l'attribution de la bourse sera **communiquée aux candidats d'ici la fin du mois de juillet 2026**. La bourse pourra être utilisée immédiatement après la remise du prix ou durant les années 2026 et 2027.
- La **remise** officielle de la bourse aura lieu le 3 septembre 2026 lors du **congrès annuel de la SSR**. La présence du lauréat à cet événement est une condition préalable pour l'attribution de la bourse.

Rapport/présentation

Au terme de l'année de recherche, le lauréat est tenu de rédiger un rapport et de le transmettre au président de la Société Suisse de Rhumatologie, avec copie au président du Comité Scientifique. Ce rapport sera mis à la disposition des sponsors pour consultation. En outre, le boursier doit faire une brève présentation lors du congrès annuel de la SSR.

*Pour une meilleure lisibilité, la forme masculine est utilisée pour les désignations de personnes et les mots principaux se rapportant à des personnes. Par souci d'égalité de traitement, les termes correspondants s'appliquent en principe à tous les sexes. La forme linguistique abrégée n'est utilisée que pour des raisons rédactionnelles et n'implique aucun jugement de valeur.